

SEJOURAVENTURE2023



GROUPE06/10ANS

Mini camp, activité accessoire

Du 1 août au 3 août 2023



Projet pédagogique et de fonctionnement



> Les caractéristiques

Type : mini camp faisant l'objet d'une déclaration SDJES

Période, durée : du 1 août au 3 août 2023, soit 3 jours et 2 nuits

Lieux, Localisation : Nuit du 1 août au 3 août : Camping SOL I NEU : 39 Route des Pyrénées 66760 Angoustrine-Villeneuve-des-Escalades.

Encadrement :

MAZE PAULINE : **DIRECTRICE Licence staps**

ARRO LUCAS : **BAFA + Référent assistant sanitaire**

RODRIGUES SARAH : **BAFA + BAC PRO SAPAT (renfort accompagnement activité roc and Line)**

Contenu :

Roc and line, Grands-jeux et balades, campement.

Capacité :

Enfants de 6 à 10 ans : 24 enfants

Lieux d'activités :

- ROC LINE : 66760 Angoustrine-Villeneuve-des-Escalades - Grand jeux et balades : camping Sol i neu Angoustrine

> Les objectifs pédagogiques

Les intentions éducatives :

- Promouvoir l'activité sportive et la cohésion du groupe.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la vie en collectivité.
- Permettre à des enfants de s'initier au mini camp à proximité de leur lieu de vie.

-Inciter les enfants à acquérir plus d'autonomie sur le camp et en activité sportive

PROJET PEDAGOGIQUE DU 1 AU 3 AOÛT 2023

Intensions Educatives	Objectif Général	Objectif Opérationnel	Action	Evaluation
Promouvoir une activité sportive et la cohésion du groupe	Découvrir une activité en pleine nature sur des rochers.	-Au terme de cette initiation, les enfants auront découvert les techniques de déplacement avec baudrier pour des déplacements sur des rochers et dans les arbres. - apprendre à se déplacer ensemble sur un parcours avec des niveau de difficultés différents	Observer Comprendre Se déplacer	Est-ce que les jeunes auront pris plaisir à pratiquer une activité sportive ? Les jeunes ont-ils respectés les consignes de sécurité ?
Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la vie en collectivité.	Développer auprès des enfants un dynamisme de groupe et d'entraide.	-Instaurer un climat de confiance et de respect entre les enfants et les animateurs. -Organiser des règles de vie négociables (droits et devoirs) avec les enfants ainsi que les règles non négociables (sécurité et santé). -Comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé (toilette, équilibre alimentaire...) -Favoriser l'entraide et l'échange entre les enfants durant le séjour.	Dialoguer Respecter Organiser Echanger S'entraider	Comment était l'ambiance au sein du groupe ? Les enfants se sont-ils impliqués et quelles responsabilités ont-ils prises ? Les enfants ont-ils participé à l'élaboration des règles de vie ? Les ont-ils respectés ? Y-a-t-il eu une bonne ambiance ? Y-a-t-il eu une cohésion de groupe ? Les règles d'hygiène et de santé ont-elles été respectées ?
Permettre à des enfants de s'initier au mini camp à proximité de leur lieu de vie.	Accompagner les jeunes à la découverte du camping et du territoire.	-Sensibiliser les enfants à l'apprentissage du campement (gestion du camp et organisation de la vie sur le camp). -Favoriser l'autonomie des enfants. -Participer aux tâches quotidiennes. -Visite et découverte de bains romains.	Découvrir Sensibiliser Gérer	Ont-ils été organisés pour plier et déplier le campement ? Ont-ils respectés les règles pour l'installation du campement ? Est-ce que les enfants ont apprécié l'initiation au camping ? Ont-ils apprécié les bains de Dorres ?

>Le Déroulement du séjour

Il est construit pour le public (6-10 ans). L'organisation d'un séjour de vacances allie convivialité, rencontre, échange et engendre également une dynamique qui peut perdurer durant l'année.

Mardi 1 août 2023

7h45- 9h00 : Accueil des jeunes à l'accueil de loisirs « Joan Cayrol ».
9h30: Départ en bus vers Angoustrine au camping SOL I NEU.
10h00 : Arrivée au camping.
10h30 – 12h00 : installation du camp
12h00 – 14h00 : Pique-nique tiré du sac et Temps libre
14h00 – 15h30 : atelier les règles de vie
16h00 – 17h00 : Goûter et préparation de la soirée l'école des fans par groupe
17h00 – 19h00 : temps libre et temps d'hygiène
19h00 - 20h00 : Repas
21h : Veillée à thème : l'école des fans
22h30 : Coucher

Mercredi 2 août 2023

7h30 – 8h00 : Lever échelonné- Petit-déjeuner/ temps d'hygiène
9h00 : Départ pour roc and line
9h30h-13h00 : Activité Roc and line
13h00-14h00 : Repas fourni par le SIVU et temps libre
14h -15h30 : jeux collectifs
15h30 – 16h30 : départ pour le camping
16h30 – 17h00 : Goûter
17h00 -19h00 : temps libre et temps d'hygiène
19h00 – 20h30 : repas
20h30 – 22h30 : soirée jeu loup garou 22h30 : coucher

Jeudi 3 août 2023

8h00 – 9h30 : Lever échelonné- Petit-déjeuner
9h30 : Temps d'hygiène
10h00-12h00 : grand jeu collectif (sagamore)
12h30-14h00 : Repas fourni par le SIVU et temps libre
14h -16h00 : rangement du camp
16h00 : Goûter
16h30 -17h00 : Retour à l'accueil de loisirs en bus

Les principales étapes de l'organisation du séjour :

Inscription du public.

Préparation du séjour et définition de l'organisation.

Préparation du matériel et de la logistique

Trajet

Prise de possession des lieux

Définition des règles de vie

Application du planning d'activités et du déroulement du séjour

Respect des objectifs précités

Rangement

Retour et rangement + évaluation

>L'hébergement, la restauration et la vie quotidienne

Hébergement:

L'hébergement se fait au camping Sol y Neu à Angoustrine.

Les enfants devront respecter le matériel et les lieux (environnement, voisinage) et devront gérer ensemble la vie quotidienne (autonomie et responsabilisation).

La restauration du soir est fournie par un prestataire : la popote truck de montagne.

Les repas du midi et le petit déjeuner et goûter sont fournis par le SIVU les 2/3 août.

La vie quotidienne est organisée autour de règles de vie négociables et non négociables, construites par et pour les enfants au début de séjour.

>Le rôle de l'animateur

Rôle de l'Animateur / Encadrant

Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective du public encadré

Les référents de chaque groupe ont en permanence avec eux :

- les dossiers de chaque enfant
- les fiches sanitaires tout au long du séjour.
- De l'eau, une pharmacie avec un registre des soins.

SEJOUR AVENTURE ANGOUSTRINE

- Son téléphone portable activé avec les numéros utiles (autres animateurs, SAMU, pompiers etc...)

L'animateur a pour rôle de motiver, d'aider, d'encourager, de valoriser chaque personne et doit tenir compte de l'individualité de l'enfant et du jeune au sein du groupe.

L'animateur doit veiller à la sécurité physique et affective de chacun.

Il est garant de la vie quotidienne, du respect des règles de vie établies (les négociables et non-négociables décidées auparavant) au regard des objectifs pédagogiques du projet.

Chaque animateur a obligation de rendre compte quotidiennement du déroulement de la journée passée et de participer activement au temps de bilan établi à l'issue de la journée.

L'animateur est force de proposition et apporte des solutions aux problématiques posées. Il est le garant de la bonne application du projet pédagogique.

Autorisations et sécurité

Le jour du séjour, la directrice sera en présence des documents relatifs à l'organisation :

A savoir :

- Projet pédagogique et de fonctionnement du séjour,
- Copie du récépissé de déclaration du séjour,
- Attestation d'assurance de la collectivité,
- Listing des enfants participants au séjour et dossiers d'inscription,
- Numéros de téléphone d'urgence et registre des soins
- Diplômes des intervenants
- Autres documents (devis, intervenant ...)

>L'organisation matérielle et logistique

Un **trousseau est distribué aux familles** avec les affaires personnelles à

prendre. Le SIVU met à disposition du matériel : jeux de ballons, société, livres...

Les enfants ne porteront que leur petit sac à dos de la journée.

> Numéros utiles

MAZE PAULINE : 0785336964 ▪

ALSH : 07 87 26 75 75 ARRO

LUCAS : 0645210240

RODRIGUES SARAH : 0640837917

▪ Camping Sol y Neu Angoustrine : 04 68 30 22 89

▪ Transport Comas : 04 68 04 82 36